

2 Calendrier des opérations de la phase intra-académique

Du mercredi 11 mars 2020 - 12h au jeudi 2 avril 2020 - 12h	Ouverture du serveur SIAM sur Iprof et saisie des demandes Mouvement intra académique et spécifique
Jeudi 2 avril 2020	Date limite de dépôt des demandes formulées au titre du handicap
Jeudi 2 avril 2020 - après midi	Envoi des confirmations des demandes de mutation dans les Etablissements
Jeudi 9 avril 2020	Date limite de retour des confirmations des demandes de mutation au rectorat - <i>joindre les pièces justificatives</i>
Mercredi 20 mai 2020	Demandes tardives, modifications de demande et demandes d'annulation pour les motifs suivants : -décès du conjoint ou d'un enfant ; -mutation du conjoint; -cas médical aggravé d'un des enfants
Du mardi 5 mai 2020 au mercredi 20 mai 2020.	Affichage des barèmes sur SIAM
Résultats le jeudi 11 juin 2020	communication par SMS et publication sur Iprof –SIAM